



EPF
de Loire
Atlantique



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

MAÎTRISER LE FONCIER,
préparer l'après.



En 2025, je suis devenue présidente de l'EPF de Loire-Atlantique. C'est un honneur de présider l'outil, au service des territoires, pour penser l'aménagement. Construire des logements, ouvrir ou maintenir des commerces et équipements dans les bourgs n'est pas secondaire. C'est affirmer l'importance de chaque commune et de sa population. Penser l'aménagement, c'est penser la qualité de vie.

Nous sommes à la croisée des chemins.

Les zones urbaines et rurales doivent tirer parti de leurs forces respectives. Animer l'EPF, dans notre département, c'est permettre la discussion entre des intercommunalités dont l'interdépendance doit être considérée comme un atout. Lutter contre l'étalement ou le mitage agricole est un combat collectif. C'est penser la durabilité de notre territoire.

Animer, aménager, anticiper.

Je suis convaincue que c'est dans l'attention à l'autre et à l'intérêt général que nous trouvons des solutions. S'il n'existe pas de baguette magique, il existe des outils utiles, solides qui savent aider très concrètement les communes dans leurs projets. L'EPF est l'un d'eux.

En 2026, comme en 2025, vous pourrez compter sur son équipe salariée, son expertise et sa disponibilité.

Leïla Thominiaux
présidente de l'EPF

UNE ANNÉE DE PROJETS

Janvier

- 17 : Réunion avec les chefs de projets Petites Villes de Demain
- 20 : Réunion annuelle avec les banques
- 22 : Rencontre avec la communauté de communes Sud Estuaire sur les études de faisabilité
- 24 : Temps de travail avec Nantes Métropole et les bailleurs sociaux

Avril

- 2 : Réunion avec l'AURAN
- 3 : Rencontre avec la communauté de communes Sèvre et Loire sur la production de logements abordables
- 18 : Réunion plan de référence centre-ville à Saint-Brevin-les-Pins
- 30 : Réunion de chantier à Bouvron

Juin

- 2 : Réunion avec Harmonie Habitat
- 4 : Inauguration de la résidence CISON « Les Capucins », au Croisic
- 10 : Réunion avec Cap Atlantique sur les fonds SRU
- 13 : Organisation du webinaire « Sites pollués »
- 23 : Réunion Inventaire écologique à Pannecé

Juillet

- 2 : Temps de travail avec la chambre des métiers et de l'artisanat sur les dynamiques « cœurs de bourgs »
- 7 : Réunion de chantier à La Chevrolière
- 8 : Rencontre avec Pays de Blain Communauté sur l'accueil et l'implantation des entreprises
- 11 : Inauguration de la résidence CISON « Blanchard », à La Baule-Escoublac

Octobre

- 3 : Réunion avec le Crédit agricole immobilier
- 13 : Accueil du Master 2 Aménagement de l'université de Rennes 2
- 14 : Réunion sur le contrat de mixité sociale à Guérande
- 27 : Réunion de chantier à Vigneux-de-Bretagne

Novembre

- 6 : Rencontre avec le Pays d'Ancenis autour des Petites Villes de Demain
- 7 : Réseau des référents fonciers de l'EPF
- 18 : Participation au Congrès de l'AMF
- 20 : Rencontre sur le contrat de mixité sociale de Pornic Agglo Pays de Retz
- 28 : Organisation du webinaire « Maîtriser sans acheter »

Février

- 4 : Table-ronde du Cina sur le logement des salariés
- 26 : Réunion Action Cœur de Ville à Châteaubriant

Mars

- 6 : Séance plénière du CR2H (comité régional de l'habitat et de l'hébergement en Pays de la Loire)
- 7 : Organisation du webinaire « (Re)Découvrir UrbanSIMUL »
- 13 : Colloque « Le Commerce innovant au service du renouveau rural » à Clermont-Ferrand
- 24 : Réunion avec LNH
- 29 : Participation à l'AG des maires ruraux de Loire-Atlantique

Mai

- 5 : Temps de travail avec le conseil départemental sur le soutien aux territoires
- 7 : Présence à la présentation chiffrée d'OLOMA
- 12 : Réunion avec Saint-Nazaire Agglo et Silène
- 20 : Réunion avec Clisson Sèvre et Maine Agglo sur l'exécution du programme local de l'habitat
- 21 : Participation au forum partenarial de BRUDED
- 26 : Inauguration de la résidence LNH « Mât de Misaine », à La Turballe

Août

- 4 : Réunion avec le conservatoire des espaces naturels des Pays de la Loire
- 26 : Réunion avec Habitat 44

Septembre

- 3 : Réunion avec la pairie départementale
- 4 : Inauguration de la résidence CISON « Pacha », à Sainte-Pazanne
- 9 : Temps de travail avec la DREAL et la Banque des territoires sur la construction hors-site
- 15 : Temps de travail avec l'adrrn sur l'intensification urbaine
- 15 : Rencontre avec la communauté de communes de Nozay sur les fonciers en zone économique

Décembre

- 2 : Réunion aménagement du bourg à Gorges
- 12 : Temps de travail avec Nantes Métropole sur la dissociation foncier/bâti
- 12 : Réunion sur les études capacitaires à Pornic
- 19 : Rencontre « Play ZAN » de l'école d'architecture de Nantes

AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

• CESSIONS

En 2025, **13 cessions** ont été signées, pour un montant total de **1,5 M€**. En 2024, on dénombrait 19 cessions pour un montant de 4 M€.



724
opérations foncières
autorisées par le CA
depuis 2012
132 en 2025



288

conventions
de portage ou d'action
foncière en cours d'exécution
Au 31 décembre 2025

• Depuis 2012 :

436

acquisitions
par voie amiable



127

acquisitions
par préemption



1

acquisition
par droit
de priorité

• CAF

En 2025, **42 conventions d'action foncière** ont été conclues.

• ACQUISITIONS

L'EPF acquiert des biens par la voie amiable ou par délégation du droit de préemption.

En 2025, **67 acquisitions** ont été réalisées pour un montant engagé de **18,8 M€**. En 2024, on comptait 87 acquisitions pour un montant de 21,4 M€.

En 2025 :

17,3 M€

Accroissement
de l'offre de logements
62 acquisitions

320 000 €

Déploiement
de commerces
et de services
2 acquisitions

630 000 €

Réalisation
d'équipement publics
3 acquisitions

600 000 €

Requalification et
optimisation des
fonciers économiques
1 acquisition

0 €

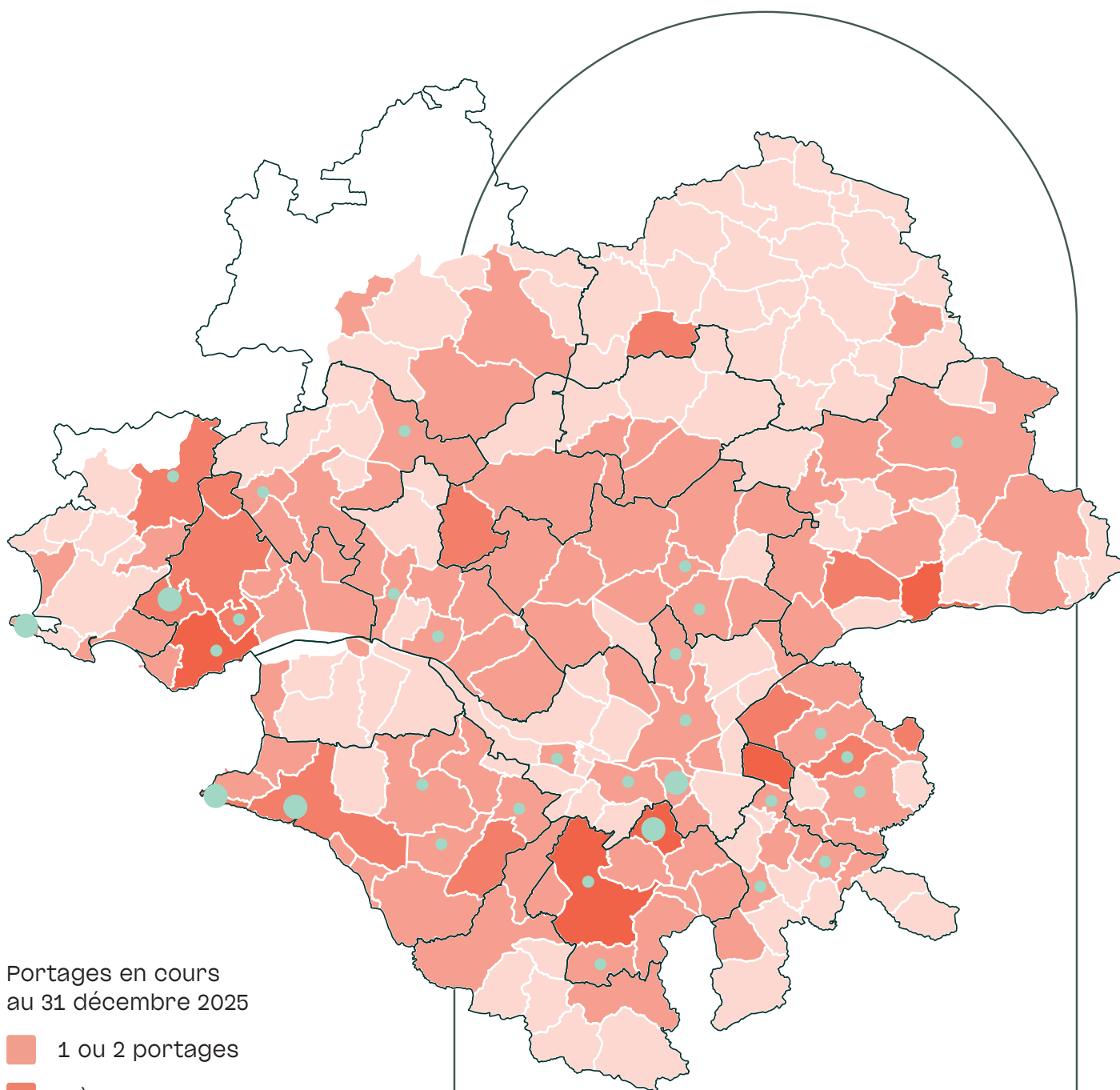
Protection et
valorisation des fonciers
agricoles et naturels
0 acquisition

45
communes
bénéficiaires



12
intercommunalités
concernées

ACTIVITÉ



Portages en cours
au 31 décembre 2025

- 1 ou 2 portages
- 2 à 4 portages
- 5 portages ou plus

Opérations démarrées en 2025

- 1 ou 2 opérations

Depuis 2012
Nos réalisations

488
portages

195
millions d'euros

En 2025
Notre couverture

208
communes

17
intercommunalités

PROTO AMÉNAGEMENT

L'EPF peut réaliser des travaux de proto aménagement, pour livrer un terrain « prêt-à-l'emploi ».

Études pré-opérationnelles

- **45 opérations** de portage ont bénéficié d'études pré-opérationnelles
- **4 nouveaux courriers de communes** ont été envoyés à l'EPF pour assurer le pilotage des travaux de proto aménagement, à la suite des études pré-opérationnelles
- **Environ 815 000 €** ont été dépensés en travaux

Les travaux de proto aménagement peuvent concerner la sécurisation et le curage du bâti, le désamiantage, le déplombage, la déconstruction et la dépollution des sols et/ou eaux souterraines.



Désamiantage et démolition à La Chevrolière

En 2023, l'EPF a acquis, par voie amiable, une parcelle vaste, de plus de 4 600 m².

Le foncier avait été identifié par les études préalables menées par Loire-Atlantique Développement. L'objectif, à terme, est de produire des logements.

La parcelle acquise a nécessité des travaux de désamiantage et de déconstruction. Elle accueillait précédemment deux garages.

Axe du PPI : Développement de l'offre de logements

Montant des travaux : 135 000 €



MINORATIONS FONCIÈRES

20 M€

sur cinq ans

**40 logements
par hectare**

pour les opérations
de plus de 5 logements

**Pas
d'automatisme**

instruction
puis décision du CA

• En 2025 :

4 opérations

ont bénéficié d'une subvention de
minoration foncière :

- **Pont-Saint-Martin**
5 logements locatifs sociaux | 115 800 €
- **Haute-Goulaine**
6 logements locatifs sociaux | 80 000 €
- **Donges**
7 logements locatifs sociaux | 71 500 €
- **Saint-Joachim**
8 logements locatifs sociaux | 35 200 €



Fonds SRU

En 2025, l'EPF a perçu 1,4 M€ de pénalités SRU, au titre des carences constatées dans 10 communes du département (hors Nantes Métropole et Saint-Nazaire).

Les territoires bénéficiaires du fonds SRU sont :

- **Pont-Saint-Martin | 89 500 €**
- **Le Croisic | 87 800 €**
- **Haute-Goulaine | 90 000 €**

Au total, l'EPF a donc affecté 267 500 € de fonds pour 3 opérations, lesquelles sont aussi concernées par une subvention de minoration.

En 2024, le principe de mutualisation des fonds non utilisés au-delà d'une période de 3 ans, avait été validé par le conseil d'administration de l'EPF et conventionné avec l'État.

Ainsi, en 2025, sur les 89 500 € de fonds SRU perçus par la commune de Pont-Saint-Martin, 20 000 € viennent du « pot commun ».

ACTES 2025

Acquisitions - Cessions

Acquisitions

Janvier

- 13 janvier : Rue du Gué et de la Fontaine
La Chapelle-des-Marais
- 17 janvier : Rue des Fossés
Pont-Saint-Martin
- 17 janvier : 32, rue du Cheval Blanc
Chaumes-en-Retz
- 28 janvier : OAP Rue de Nantes
Les Sorinières
- 30 janvier : Îlot Kerfut
Saint-André-des-Eaux

Février

- 6 février : 2, rue Félix Desnauroys
La Limouzinière
- 27 février : 43, route de Pornic
Chaumes-en-Retz

Mars

- 7 mars : 198, rue de Saint-Mandé
Trans-sur-Erdre
- 12 mars : 3, place du Champ de Foire
Port-Saint-Père
- 19 mars : OAP Chemin des Viviers
Geneston
- 21 mars : Allée de la Lande du Bourg
Herbignac
- 25 mars : Biscuiterie Saint-Michel
Saint-Michel-Chef-Chef
- 25 mars : 9, rue du Parc Neuf
Saint-André-des-Eaux

Avril

- 7 avril : 145, ruelle du Levant
Sucé-sur-Erdre
- 9 avril : 2, rue de la Gautellerie
Pont-Saint-Martin
- 14 avril : OAP La Vallette
La Chapelle-Launay
- 17 avril : 11, rue Étienne Cassard
La Haie-Fouassière
- 22 avril : 97, rue de Strasbourg – Pornic
- 28 avril : 28, rue de la Liotterie
Le Loroux-Bottereau
- 29 avril : 3, rue de la Brière – Crossac
- 30 avril : Rue des Fossés
Pont-Saint-Martin

Mai

- 15 mai : Secteur Ville Halluard
Henri Gautier – Saint-Nazaire
- 15 mai : 1, rue du Père de Montfort
Sainte-Reine-de-Bretagne
- 16 mai : Rue Pauline Kergomard
Saint-Joachim
- 19 mai : 30, avenue de la Vendée
Aigrefeuille-sur-Maine
- 27 mai : 17, rue de la Loire – Le Landreau
- 28 mai : OAP Martin Luther King
La Chapelle-sur-Erdre

Juin

- 2 juin : 81, rue du Docteur Calmette
Saint-Nazaire
- 3 juin : 10, route du Pellerin
Saint-Hilaire-de-Chaléons
- 4 juin : 51, rue Jean Fraix – Rezé
- 6 juin : 8, boulevard Alsace Lorraine
Vallons-de-l'Erdre
- 18 juin : 15, rue du Manoir – Saffré
- 26 juin : 5, rue de Kerfut
Saint-André-des-Eaux
- 26 juin : 3, rue de Kerfut
Saint-André-des-Eaux
- 26 juin : 6, rue de l'Océan
Saint-André-des-Eaux
- 30 juin : 21, rue Georges Clémenceau
Le Croisic

Juillet

- 8 juillet : 4, boulevard du Petit Port – Nantes
- 9 juillet : 81, route de Quirouard – Préfailles
- 10 juillet : 29, rue Charles Rivière – Rezé
- 15 juillet : 1, rue Émile Zola – Trignac
- 25 juillet : 36, avenue de la Monneraye
Herbignac
- 25 juillet : 10, rue Alfred Durand – Îlot Alfred
Durand – Saint-Brevin-les-Pins
- 25 juillet : 4, avenue Julien Grellier
Îlot Alfred Durand – Saint-Brevin-les-Pins
- 25 juillet : 2, route du Syl – Bouée
- 25 juillet : 1 et 3, rue du Patis Jars – Casson
- 28 juillet : 29, rue Charles Rivière – Rezé
- 30 juillet : 7, rue de la Margerie – Gorges

Août

- 12 août : 38, avenue de la Monneraye
Herbignac

Septembre

- 5 septembre : Rue du Grand Morpot
Préfaillies
- 11 septembre : 9, boulevard du
Luxembourg – Vallet
- 22 septembre : Allée des Landes du Bourg
Herbignac

Octobre

- 14 octobre : 18, rue du Pays de Retz
Rue des Fossés – Point-Saint-Martin
- 17 octobre : La Chaussée le Retz – Rouans
- 17 octobre : Le Gond – Piriac-sur-Mer
- 30 octobre : 51, avenue Aristide Briand
Le Croisic
- 30 octobre : 27, rue Charles Rivière – Rezé

Novembre

- 3 novembre : 59, rue de Verdun – Pornic
- 7 novembre : La Porte Palzaise – Clisson
- 7 novembre : 11, place de l'Église
Guenrouet
- 19 novembre : 47, rue de l'Hôtel de Ville
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu

Décembre

- 4 décembre : OAP Eugène Pottier
Bouguenais
- 17 décembre : 12 B, rue du Landas
Saint-Jean-de-Boiseau
- 17 décembre : 8-10, rue du Landas
Saint-Jean-de-Boiseau
- 18 décembre : Écoles – Sucé-sur-Erdre
- 19 décembre : 1 et 3, rue du Sablais
Haute-Goulaine
- 22 décembre : 8, place du Marché
Préfaillies
- 23 décembre : 1 B, avenue du Général
de Gaulle – îlot Paris – Pornichet

Cessions

Janvier

- 30 janvier : 5, rue des Bouchers
Machecoul-Saint-Même (*cession à la commune*)

- 31 janvier : Rue du Cheval blanc
Rue de Pornic, Rue Arthur Prince
Chaumes-en-Retz (*cession à une SCI*)

Mai

- 12 mai : 6, rue Marie Curie – Trignac
(*cession à l'EPCI*)

Juin

- 25 juin : 4, place de l'Église – Rouans
(*cession à la commune*)

Juillet

- 2 juillet : La Ville – Saint-Joachim (*cession à Silène Habitat*)

18 juillet : Rue du Stade
Saint-Julien-de-Concelles (*cession à une personne physique*)

Septembre

- 1^{er} septembre : Rue du Stade
Saint-Julien-de-Concelles (*cession à une SCCV*)
- 17 septembre : 16, 18, 20, rue Jean Jaurès
Donges (*cession à Silène Habitat*)

Octobre

- 20 octobre : Rue Pierre Sécher – ancien
site hospitalier – Le Loroux-Bottereau
(*cession à Vivaprom*)

Novembre

- 7 novembre : La Douarderie
Haute-Goulaine (*cession à la commune*)

Décembre

- 9 décembre : 8, 8 bis et 10, rue de Nantes
Pont-Saint-Martin (*cession à la commune*)
- 11 décembre : Rue du Flot – Le Croisic
(*cession à la commune*)
- 22 décembre : 7, rue de Prigny
Les Moutiers-en-Retz (*cession à la commune*)

ACQUISITIONS



Renouvellement urbain à Sucé-sur-Erdre

En 2021, la commune de Sucé-sur-Erdre a sollicité l'EPF afin d'acquérir et porter les sites de deux anciennes écoles privées.

Les propriétés concernées sont situées en cœur de bourg.

En 2024, la commune demande que de nouvelles parcelles soient intégrées à l'opération.

En 2025, l'EPF acquiert un nouveau foncier, une maison d'habitation, jouxtant les écoles.

Un des périmètres d'opération doit permettre la production de logements pour les personnes âgées.

L'autre est actuellement utilisé par la mairie, pour répondre aux besoins d'associations locales.

Axe du PPI : Accroissement de l'offre de logements et Déploiement de commerces et de services

Superficie : 6 816 m²

Coûts d'acquisitions : 1 601 300 €

Durée maximale de portage : 5 ans



Logements sociaux locatifs et en accession à Nantes

En 2024, Nantes Métropole a sollicité l'EPF pour acquérir et porter un bien situé, à Nantes, près du campus universitaire de sciences.

En juillet 2025, l'EPF a acquis le foncier bâti. Cette acquisition s'inscrit dans la démarche de densification du tissu urbain de la ville et doit permettre de renforcer la mixité sociale à l'échelle du quartier.

Des études préalables ont identifié un potentiel de 31 logements dont 16 logements locatifs sociaux et 15 BRS. Au rez-de-chaussée, 2 locaux commerciaux pourraient prendre place.

Axe du PPI : Accroissement de l'offre de logements et Déploiement de commerces et de services

Superficie : 1 501 m²

Coûts d'acquisition : 919 500 €

Durée maximale de portage : 8 ans

CESSIONS



Production de logements sociaux locatifs à Saint-Joachim

En 2022, l'EPF avait acquis un ensemble de terrains nus, faisant suite à trois déclarations d'intentions d'aliéner. Ces acquisitions doivent permettre la production de logements en centre-bourg et la réalisation des objectifs du programme local de l'habitat.

En 2025, l'EPF a cédé les parcelles au bailleur social Silène. Le projet comporte la construction de **8 logements locatifs sociaux (3 T2, 4 T3 et 1 T4)**, répartis dans deux bâtiments distincts.

Axe du PPI : Développement de l'offre de logements

Superficie : 2 640 m²

Coûts d'acquisition : 100 510 € // Rétrocession : 71 820 €

Minoration foncière : 35 200 €

Reste à charge bénéficiaire avant quitus (EPCI) : 0 €

Durée maximale de portage : 8 ans // Durée réelle de portage : 2 ans

Accompagnement des obligations SRU à Haute-Goulaine

En 2020, l'EPF intervient pour acquérir des fonciers à Haute-Goulaine.

L'acquisition est effectuée dans le cadre d'une intervention préfectorale. Elle a pour objectif de constituer une réserve foncière en vue d'un futur projet de logements sociaux, afin de répondre aux exigences communales de la loi SRU.

Le projet est réalisé en partenariat avec Podeliha, désigné comme opérateur.

Axe du PPI : Développement de l'offre de logements

Superficie : 295 m²

Coûts d'acquisition : 233 000 € //

Rétrocession : 62 600 €

Financements obtenus par la commune :

- Plan de relance du conseil

départemental : 108 800 €

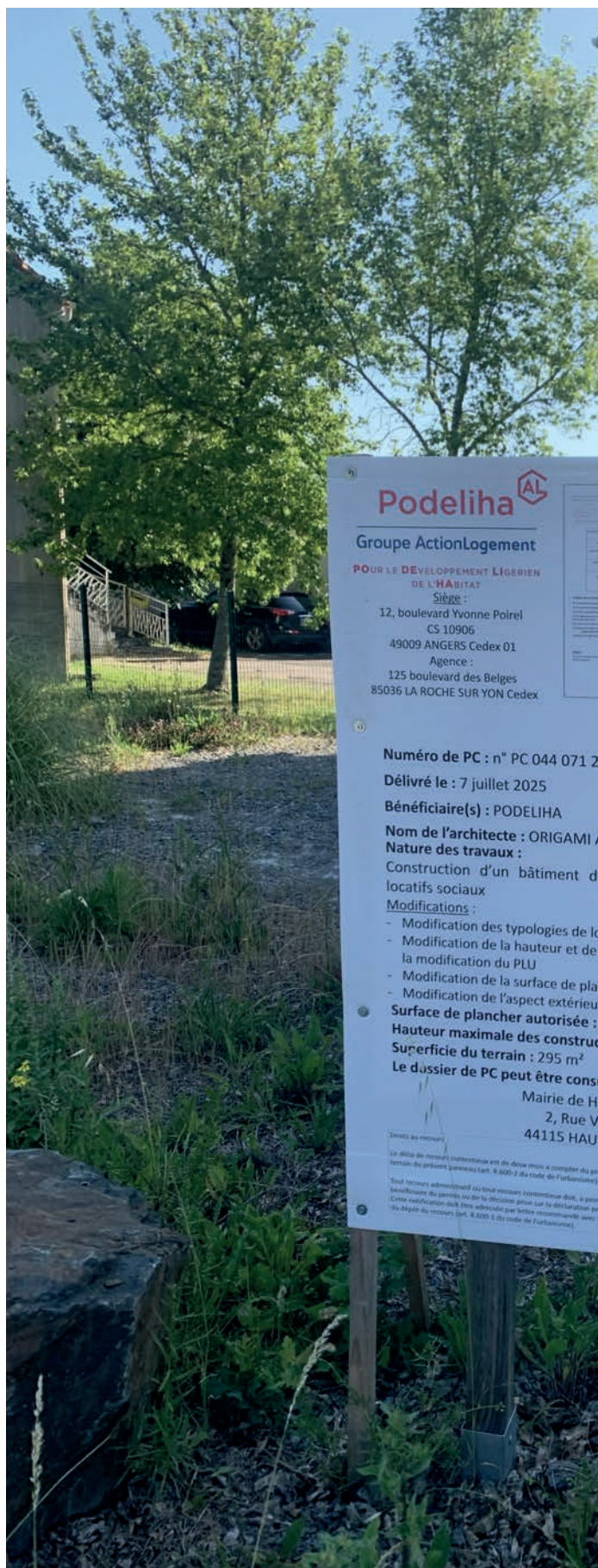
- Fonds SRU : 90 000 €

Minoration foncière : 80 000 €

**Reste à charge bénéficiaire avant
quitus (commune) : 0 €**

Durée maximale de portage : 5 ans //

Durée réelle de portage : 5 ans



ÉTUDE FONCIÈRE DE LONG TERME



En 2023, l'EPF s'engage à réfléchir aux montages juridiques et financiers permettant une maîtrise publique durable des fonciers, afin de répondre à leur raréfaction et leur renchérissement, donnant ainsi suite à une demande de ses membres et partenaires.

En 2025, une étude est engagée. Ses conclusions devaient tenir compte des réflexions en cours d'un certain nombre de partenaires sur la question et des structures locales préexistantes.

En décembre 2025, une présentation des conclusions est faite au conseil d'administration. Le calendrier de l'étude s'étendait d'avril à novembre 2025.

Trois orientations ont émergé :

- La mise en place d'une ou de structures de portage dédiées, appuyées sur des baux de longue durée, pour dissocier propriété du sol et exploitation du bâti ;
- Le principe de partage de l'effort financier avec les collectivités et les opérateurs ;
- L'inscription dans le temps long de la destination de certains sites-clés (logement social ou abordable, commerces en centralité, foncier économique stratégique).

Les outils de portage foncier de long terme peuvent, en effet, répondre à des objectifs très variés de développement et d'aménagement du territoire : maîtrise du développement dans la durée, anticipation du recyclage foncier complexe, captation d'une partie de la plus-value, lutte contre la spéculation, sécurisation de la mixité sociale et fonctionnelle, facilitation de l'accession ou de la réalisation d'équipements publics.

Deux actions ont été retenues :

- L'expérimentation de portages fonciers de long terme en régie via l'utilisation de baux constitutifs de droits réels ;
- La prise de participation dans des structures partenaires pour soutenir des initiatives locales.

MARCHÉS D'ÉTUDES

En 2025, l'EPF a lancé une consultation, sous forme d'accord-cadre, ayant pour objet la réalisation d'études de capacité et de faisabilité. La réalisation de ces études a pour but d'aiguiller les collectivités dans les choix à opérer, en amont des acquisitions pour identifier les potentiels du site, mais aussi tout au long du projet.

Les études capacitaires permettent de vérifier des hypothèses d'occupation d'un foncier, en prenant en compte les surfaces et la réglementation applicable. Les études de faisabilité permettent de vérifier que le projet soit techniquement réalisable et économiquement viable.

L'objectif est de faciliter l'instruction des dossiers et de disposer de tous les éléments prévisionnels utiles à la décision. L'EPF sécurise ainsi les bénéficiaires des portages, en multipliant les études préalables à la contractualisation EPF / bénéficiaire.

Le marché d'études de capacité et de faisabilité est effectif depuis le 1^{er} janvier 2026.

• Aides aux études

Les coûts de ces études, sous maîtrise d'ouvrage EPF, sont intégrés au coût global du portage, en sus des autres dépenses.

À la demande du bénéficiaire, l'EPF peut prendre en charge 50 % de ces coûts d'étude, dans la limite de 20 000 € HT par an et par bénéficiaire.



VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

Le comité social d'entreprise

Dans les entreprises de plus de onze salariés, le comité social et économique (CSE) est l'instance de représentation du personnel dans l'entreprise.

Fin 2024, les effectifs ayant considérablement augmenté, le CSE a été créé et installé. Un représentant au CSE a été élu, ainsi qu'une suppléante.

En 2025, le CSE a échangé sur un programme de travail à plusieurs mois et les chantiers lancés l'année écoulée ont notamment permis de discuter des avantages sociaux des salariés de l'EPF.



Des renforts dans l'équipe salariée

En 2025, les effectifs de l'EPF se sont largement renouvelés, entraînant des recrutements nombreux. Au 31 décembre 2025, l'équipe était stabilisée à 20 salariés.

Parmi les arrivées, deux postes sont des créations, venant enrichir l'offre de services de l'EPF, en internalisant des fonctions nouvelles :

- **Sylvain Strak, chargé de travaux**, assure le pilotage des travaux de déconstruction, désamiantage et dépollution. Il gère également le pilotage technique de l'entretien du patrimoine.
- **Thomas Leveiller, chargé d'études et géomatique**, assure l'administration et la gestion des bases de données, ainsi que le développement du service d'information géographique (SIG) de l'EPF. Il produit des cartographies et des analyses foncières.

L'EPF accueille des étudiants, dans le cadre de leur cursus de formation. En 2025, Katarzyna Zyla a effectué un stage auprès du pôle opérationnel, afin de réaliser les comptes-rendus annuels aux collectivités locales (CRACL).

Odyssée « ENSEMBLE CONTRE LE CANCER DU SEIN »

Pour la première fois, l'EPF de Loire-Atlantique était sur la ligne de départ pour Odyssée.

Une partie de l'équipe salariée, souvent avec leurs proches, ont participé à l'événement pour exprimer leur soutien à la lutte contre le cancer du sein. Le principe est simple : cinq kilomètres

en marchant ou dix kilomètres en courant, après un échauffement bienvenu pour encourager les 20 000 personnes présentes.

Engagement et solidarité, des valeurs chères à l'équipe salariée de l'EPF ! Preuve en est, la participation de l'EPF a été reconduite en 2026.



UN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

En 2025 :

Un système d'information géographique a été mis en place au sein de l'EPF. Il est structuré autour du logiciel métier Kaliopée.

Un SIG permet de recueillir, stocker, traiter, analyser puis mettre en forme des données géographiques ou tabulaires.

Les données issues de Kaliopée sont traitées par le biais d'un logiciel de gestion de base de données libre et open source (PostgreSQL) et d'un logiciel SIG également libre et open source (QGIS).

Des tableaux de bords et des cartographies sont réalisés pour analyser et suivre l'activité de l'EPF, de l'échelle parcellaire à l'échelle du département. En complément, l'EPF met à disposition de ses EPCI membres, via UrbanSIMUL, les principales données de chaque périmètre de portage.

Des processus d'automatisation via des scripts Python ont été mis en place pour l'export quotidien, hebdomadaire ou mensuel de tableaux de bord et de fichiers SIG.

Pour la suite, l'EPF prévoit :

- De se doter d'un logiciel spécialisé en informatique décisionnelle pour visualiser les données plus facilement ;
- De s'équiper d'une solution webSIG pour rendre compte géographiquement de son activité auprès des EPCI membres.



2025, EN IMAGES

22 mai

La Limouzinière

Lancement du fonds vert 2025



26 mai

La Turballe

*Inauguration de la résidence
Mât de Misaine (LNH)*



4 juin

Le Croisic

*Inauguration de la résidence
Les Capucins (CISN)*



11 juillet

La Baule

*Inauguration de la résidence
Blanchard (CISN)*



4 septembre

Sainte-Pazanne

*Inauguration de la résidence
Chauchy (CISN)*



6 septembre

Bouvron

*Inauguration de la place
Simone-Rigal*



GOVERNANCE

- En 2025 :

Leïla Thominiaux
présidente

Jean-Michel Crand
premier vice-président

Philippe Morel
deuxième vice-président

Yannick Fétiveau
troisième vice-président

Laure Beslier
quatrième vice-présidente



Association nationale des EPF locaux

Du 23 au 25 avril 2025, l'EPF a accueilli l'assemblée générale de l'association nationale des EPF.

Après la réunion des instances, était invité l'urbaniste local Sylvain Grisot, pour confronter expertise et expériences du terrain.

Les 30 septembre et 1^{er} octobre 2025, c'était au tour du groupe-métiers « observation - études - conseil » d'être reçu par l'EPF de Loire-Atlantique.

Les journées par groupe de métiers sont des temps d'échanges de pratiques professionnelles, utiles pour défricher des sujets ou avancer sur des dossiers complexes !

L'ordre du jour a permis de croiser les méthodes de révisions des PPI, de productions de données et leur harmonisation à l'échelle nationale ou entre établissements.



CONTACTEZ-NOUS

Un projet ? Une question ? L'équipe sera ravie de vous renseigner.



STANDARD

02 30 32 18 30

Laure RIBADEAU-DUMAS

laure.ribadeau-dumas@epfloireatlantique.fr



DIRECTEUR GÉNÉRAL

Jean-François BUCCO

jean-françois.bucco@epfloireatlantique.fr

02 30 32 18 34



DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Yves LEGRAND

yves.legrand@epfloireatlantique.fr

02 30 32 18 39



RESPONSABLE FONCIER

Justine COZ

justine.coz@epfloireatlantique.fr

02 30 32 18 96



RESPONSABLE ÉTUDES

Ronan MARJOLET

ronan.marjolet@epfloireatlantique.fr

02 30 32 18 32



RESPONSABLE TRAVAUX

Mathieu GUICHETEAU

mathieu.guicheteau@epfloireatlantique.fr

02 30 32 18 97

